

**Demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) fiche explicative
(Pour LP/LGT et Etablissements privés)**



Madame, Monsieur,

Vous souhaitez effectuer une demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour votre enfant. Vous devez, pour ce faire, adresser un certain nombre de documents au médecin scolaire qui devra évaluer la légitimité de votre requête.

Votre dossier devra comporter:

- la fiche de demande complétée
- la fiche d'information pédagogique remplie par l'équipe pédagogique, PPRE s'il existe
- les derniers bulletins scolaires ou livret d'évaluation
- un compte-rendu de bilan orthophonique ou psychomoteur (étalonné, de moins de 2 ans)
- un bilan psychologique si vous en possédez un

Vous pourrez également joindre tout document (courrier explicatif, bilan médical, compte-rendu d'équipe éducative) qui, selon vous, permettra d'étayer votre dossier.

Nous attirons votre attention sur le fait que d'autres éléments pourront être demandés par le médecin de l'Éducation Nationale.

L'ensemble du dossier, affranchi au tarif lettre (pas de recommandé), devra être envoyé à l'adresse suivante :

**RECTORAT DE TOULOUSE
SAMIS - COMMISSION PAP**
✉: CS 87703
31077 TOULOUSE CEDEX 4
☎ : 05 36 25 83 02 (18 ou 19)
✉ : samis2@ac-toulouse.

Afin d'assurer le meilleur suivi de votre demande, merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous :

NOM de l'élève :

Prénom :

date de naissance :

Établissement scolaire :

classe :

Nom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone :

courriel : Signature du responsable légal :